

*Projet Élargissement de la
mobilisation dans le dossier
Lien langue-culture-éducation*

RAPPORT FINAL

Mené par
NANCY JUNEAU,
CONSULTATION POINT DE MIRE
et
DENIS BERTRAND
DENIS BERTRAND COMMUNICATIONS

Coordonné par
LA FÉDÉRATION CULTURELLE
CANADIENNE-FRANÇAISE (FCCF)

au nom de
LA TABLE DES ORGANISMES NATIONAUX
DES ARTS ET DE LA CULTURE (TONAC)

Mars 2006

MOT DU PRÉSIDENT DE LA FCCF

En mars 2004, la parution de la *Recherche-action sur le Lien langue-culture-éducation* marquait, pour la FCCF et la TONAC, la première étape d'un projet de société : celui de redéfinir, en compagnie de nos collègues en éducation, le rôle et le fonctionnement de l'école francophone en milieu minoritaire. Depuis, nous rêvons d'un nouveau modèle d'école en mesure d'offrir aux jeunes un « projet culturel » susceptible de nourrir leur identité, leur appartenance et leur citoyenneté (voir encadré).

Le projet *Élargissement de la mobilisation dans le dossier Lien langue-culture-éducation* constitue la deuxième étape de ce travail de long coureur. Les rencontres de consultation organisées dans le cadre de ce projet et la mobilisation engendrée par ces rencontres confirment que notre rêve est partagé par un grand nombre de chefs de file dans nos communautés. « Un rêve prend vie quand on est deux à y croire », dit le proverbe. Imaginez quand ce rêve est porté par toute une communauté!

Le président,

René Cormier

À quoi pourrait ressembler l'école de langue française

- L'école affirme dans son projet éducatif l'importance de développer chez les élèves un sentiment d'identité culturelle et d'appartenance à la communauté francophone.
- L'école maintient dans ses murs un environnement culturel francophone particulièrement dynamique, soutenu par l'affichage, l'environnement sonore, des médias étudiants (journal, radio), et un programme d'activités culturelles échelonné sur toute l'année.
- L'école accorde une place importante à l'enseignement des arts et s'efforce aussi d'intégrer les arts dans l'enseignement, à tous les niveaux.
- L'école soutient un ensemble d'activités parascolaires dans le domaine artistique et culturel, au même titre que dans le domaine sportif. On retrouve ainsi à l'école une troupe étudiante, une ligue d'improvisation, un orchestre, une troupe de danse ou de ballet, un club d'art ou de photo, un club de lecture, etc.
- L'école fait largement appel aux ressources artistiques et culturelles du milieu.
- L'école associe étroitement les parents (francophones et anglophones) à son projet éducatif. Elle les sensibilise à l'importance de son mandat culturel et va chercher leur participation aux activités qui en découlent.
- Enfin, l'école peut compter sur l'engagement des enseignants et des autres membres du personnel pour manifester aux élèves leur attachement à la culture francophone et les encourager à s'y intéresser de diverses façons.

TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉSENTATION DU PROJET	Page 4
2. DÉROULEMENT DU PROJET	Page 5
3. CONSTATS	Page 6
4. PISTES D' ACTIONS ET SUIVIS	Page 11
5. CONCLUSION	Page 15

ANNEXES

Annexe 1 – Documents de présentation du projet

Annexe 2 - Réunions de consultation des organismes artistiques nationaux

Annexe 3 – Rencontre de concertation au Nouveau-Brunswick

Annexe 4 – Rencontre de concertation au Manitoba

Annexe 5 – Rencontre de concertation en Ontario

Annexe 6 – Bulletins Lien langue-culture-éducation (janvier et février)

Annexe 7 –Ententes fédérale-provinciales-territoriales en éducation

Annexe 8 - Informations supplémentaires fournies par les ministères de l'Éducation

Annexe 9 – Informations supplémentaires fournies par les organismes artistiques
et culturels

Annexe 10 – Textes de réflexion

1. PRÉSENTATION DU PROJET

En mars 2004, la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) publiait, au nom de la Table des organismes nationaux des arts et de la culture (TONAC)¹, une *Recherche-action sur le lien langue-culture-éducation en milieu minoritaire francophone*². L'étude identifie un grand nombre d'écrits sur le sujet mais constate qu'il existe un nombre limité de recherches portant spécifiquement sur les communautés minoritaires. La recherche-terrain identifie, pour sa part, cinquante-cinq initiatives intégrant l'éducation artistique et l'animation culturelle dans les écoles francophones en milieu minoritaire, dont seize ont été documentées.

Cette étude a suscité un grand intérêt et a généré un consensus chez tous ceux et celles à qui elle fut présentée : la culture et l'éducation sont les deux piliers de la promotion de la langue et de l'affirmation de l'identité et les institutions qu'elles soutiennent – écoles, organismes et entreprises artistiques, centres culturels – doivent travailler ensemble pour assurer une meilleure intégration de l'éducation artistique et de l'animation culturelle en milieu scolaire.

En juin 2005, la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF), en collaboration avec les organismes nationaux membres de la Table nationale en éducation, tenait un *Sommet des intervenants et intervenantes en éducation dans la mise en œuvre de l'article 23 en milieu minoritaire francophone*. Le plan d'action de l'Axe Action culturelle et identitaire de l'école – l'un des sept axes prioritaires d'intervention – fut adopté lors du Sommet.

Fortes de la *Recherche-action sur le lien langue-culture-éducation en milieu minoritaire francophone*, la FCCF et la TONAC se sont vu confier la poursuite de certains objectifs de cet axe, notamment celui de « créer autour de l'école un milieu culturel et une vie artistique francophones riches ». Ils ont donc conçu le projet *Élargissement de la mobilisation dans le dossier Lien langue-culture-éducation* (LCÉ) dans le but d'**initier une mobilisation** des organismes artistiques nationaux ainsi que des intervenants clés dans trois provinces ciblées autour de la mise en œuvre l'Axe Action culturelle et identitaire de l'école. Le projet poursuivait les objectifs spécifiques suivants :

- √ Organiser une première **rencontre de sensibilisation et de concertation dans trois provinces ciblées** (Ontario, Nouveau-Brunswick et Manitoba)³ entre les représentants de l'éducation et les intervenants des arts et de la culture autour des stratégies de mise en œuvre de certains objectifs et activités de l'Axe Action culturelle et identitaire;

¹ Fondée en 1977, la FCCF est un organisme national dont la mission est de promouvoir l'expression artistique et culturelle des communautés francophones et acadienne. Elle réunit les représentants de sept organismes nationaux œuvrant en théâtre, en littérature, en chanson-musique, en arts médiatiques et en arts visuels, ainsi que les représentants du secteur culturel-communautaire de onze provinces et territoires du Canada. De son côté, la TONAC constitue un forum où les sept organismes nationaux actifs dans diverses disciplines artistiques ainsi que la FCCF travaillent ensemble à la réalisation d'initiatives nationales.

² Haentjens, M. et Chagnon-Lampron, G. (2004) *Recherche-action sur le lien langue-culture-éducation en milieu minoritaire francophone*.

³ L'établissement de liens plus étroits avec le milieu de l'éducation a été identifié comme priorité par les organismes provinciaux de développement culturel qui œuvrent dans les autres provinces et territoires dans le cadre du projet national de Positionnement du développement culturel.

- √ **Outiller les organismes artistiques nationaux** afin qu'ils puissent sensibiliser leurs membres provinciaux aux enjeux et à l'évolution du dossier LCE pour leur discipline respective et assurer leur participation active aux rencontres de mobilisation provinciales et territoriales dans ce dossier;
- √ Dégager, à la lumière de ces rencontres de consultation, des **constats** et des **pistes d'action** permettant d'orienter les prochaines étapes ;
- √ Concevoir et rédiger un **outil d'information** périodique pour tenir les intervenants à jour sur l'avancement du dossier.
- √ Recueillir des informations sur la mécanique des ententes fédérale-provinciales-territoriales en éducation (LOE) et sur les initiatives en cours en éducation artistique et en animation culturelle en milieu scolaire dans les provinces et territoires;

Coordonné par la FCCF au nom de la TONAC, le projet a été financé par le Programme d'appui aux langues officielles du ministère du Patrimoine canadien et encadré par le même groupe de travail qui a élaboré l'Axe Action culturelle et identitaire de l'école en vue du Sommet en juin 2005. La FCCF et la TONAC ont retenu les services de deux-experts conseils, soit Nancy Juneau de Consultation Point de Mire et Denis Bertrand de Denis Bertrand Communications, pour les épauler dans sa mise en œuvre.

2. DÉROULEMENT DU PROJET

Les diverses étapes du projet, qui s'est déroulé entre le début décembre 2005 et la fin mars 2006, se sont échelonnées comme suit :

- √ La **rédaction des documents d'appui** en vue des réunions de consultation des organismes artistiques nationaux et des rencontres dans les trois provinces, soit : un document de présentation du projet (voir Annexe 1); les ordres du jour et les questionnaires préparatoires aux rencontres de consultation des organismes artistiques nationaux; ainsi que les lettres d'invitations et les ordres du jour des rencontres de consultation provinciales. Ces documents ont ensuite été présentés, pour révision et approbation, aux membres du groupe de travail LCE qui accompagne la FCCF et la TONAC dans ce dossier (voir liste des membres à l'Annexe 1).
- √ La **présentation** du projet aux membres du **conseil national** de la FCCF le 4 décembre 2005 à Halifax (voir Annexe 2). C'est lors de cette rencontre que le Conseil provincial des sociétés culturelles (CPSC) au Nouveau-Brunswick et le Centre culturel franco-manitobain (CCFM) au Manitoba, ont convenu d'être les organismes hôtes des rencontres de concertation dans leur province respective. L'Alliance culturelle de l'Ontario ne comptant pas de secrétariat permanent, c'est la FCCF qui a assumé le rôle d'organisme hôte dans cette province.

- √ L'organisation et la rédaction des comptes-rendus des **réunions de consultation** des membres de chacun des six **organismes artistiques nationaux**. Celles-ci ont permis aux membres de la TONAC d'identifier les enjeux du dossier pour leur discipline respective et de nommer leurs représentants aux rencontres provinciales (voir [Annexe 2](#)).
- √ L'organisation et la rédaction des comptes-rendus des **trois rencontres de concertation provinciale** dont une au **Nouveau-Brunswick** (voir [Annexe 3](#)), une au **Manitoba** (voir [Annexe 4](#)) et une en **Ontario** (voir [Annexe 5](#)). La liste des invités à ces rencontres a été établie en collaboration avec les organismes provinciaux de développement culturel à partir de la liste des délégués au Sommet de juin 2005 et en fonction de leur connaissance des intervenants clés dans leur province. Ces réunions ont ainsi mobilisé des représentants de l'éducation (ministère de l'Éducation, conseils scolaires, enseignants, universités, parents); des Affaires francophones et des ministères et agences à vocation culturelle; des arts et de la culture (organisme provincial et intervenants locaux de développement culturel, organismes artistiques et artistes); et de la jeunesse autour de développement de stratégies provinciales en appui à l'atteinte des objectifs de l'axe Action culturelle et identitaire. À la fin de chaque rencontre, les participants ont établi **un comité de suivi** pour maintenir la mobilisation et poursuivre les démarches. Le compte-rendu ainsi que la liste des noms et coordonnées des participants de chacune des trois rencontres ont été transmis par courriel à ces comités ainsi qu'à tous ceux et celles qui y ont participé.
- √ La conception d'un **bulletin d'information** Lien langue-culture-éducation et la rédaction des deux premiers numéros de ce bulletin (voir [Annexe 6](#)). Ce bulletin est conçu pour maintenir la mobilisation et faire circuler l'information quant à l'évolution du dossier au niveau fédéral, provincial et communautaire. La FCCF continuera de le publier et de l'envoyer à sa liste de distribution qui compte maintenant les adresses courriels de tous ceux et celles qui ont participé aux rencontres de concertation.
- √ La **sollicitation d'informations**, par écrit et par appel téléphonique, auprès des **ministères** de l'Éducation et des **organismes** culturels et artistiques afin de dresser un portrait des investissements gouvernementaux et des principales activités en arts et culture dans les écoles. Les informations ainsi recueillies ne présentent toutefois qu'un portrait partiel de la situation dans les provinces et territoires qui ont bien voulu répondre à l'invitation (voir [Annexes 7,8,9](#)).
- √ La préparation et la tenue d'une **réunion du groupe de travail** Lien langue-culture-éducation le 24 mars 2006 à Ottawa afin de présenter les résultats du projet et d'identifier les pistes d'action et les prochaines étapes dans le dossier.

Enfin, l'ensemble de la documentation a aussi été mise à la disposition des membres de la FCCF qui œuvrent dans les autres provinces et territoires afin qu'ils puissent y recourir dans leurs démarches provinciales de mobilisation dans le dossier LCÉ.

3. CONSTATS

Les diverses consultations menées dans le cadre du projet nous ont permis de confirmer, sur le terrain, un constat de base de la Recherche-action : « la question des liens langue-culture-éducation n'est pas une question théorique mais une question bien concrète, au cœur des préoccupations d'un grand nombre d'intervenants communautaires en présence. Elle montre aussi que cette préoccupation ne se limite pas au secteur artistique et culturel mais est partagée par plusieurs secteurs de développement de la francophonie canadienne ».⁴

Deux idées centrales vers lesquels tous convergent ressortent des consultations :

- √ le rôle et le fonctionnement de **l'école de langue française** en milieu minoritaire doit se **distinguer** de l'école de langue anglaise desservant la majorité en offrant aux jeunes un « projet culturel » capable de les attirer, de les mobiliser et de contribuer à leur construction identitaire;
- √ perçues comme éléments essentiels du projet culturel de l'école, l'éducation artistique et l'animation culturelle doivent être mieux **articulées**, bien **structurées**, plus **accessibles** et adéquatement financées.

Partant de ces idées centrales, un certain nombre de **constats** peuvent être faits :

I/ LA CONJONCTURE PROPICE À LA CONSOLIDATION DU LIEN LANGUE-CULTURE-ÉDUCATION DOIT ÊTRE SOUTENUE PAR UN LEADERSHIP RECONNU ET UNE CONCERTATION STRUCTURÉE.

La **conjoncture n'a jamais été aussi propice** à la consolidation du lien LCÉ. En témoignent le niveau élevé de participation et de représentativité ainsi que la richesse des idées et des suggestions émises lors des rencontres. Tous les participants reconnaissent d'emblée le **lien entre cet enjeu et celui du recrutement et de la rétention** dans les écoles francophones en milieu minoritaire. Ils ont d'ailleurs exprimé leur reconnaissance envers la FCCF et la TONAC d'avoir initié la mobilisation nécessaire pour que le lien langue-culture-éducation si clairement établi en théorie puisse éventuellement s'inscrire solidement dans la pratique.

Tous constatent toutefois que l'absence de leadership reconnu et de concertation soutenue sur le terrain freinent l'évolution du dossier. Ainsi, les ministères, les conseils scolaires et les organismes sont actifs à divers degrés (voir *Annexes 8 et 9*), mais **personne n'assume le rôle de chef de file**. Puisqu'il n'y a pas de mécanisme ou d'habitude de concertation, chacun travaille en **vase clos**, l'information ne circule pas, les partenariats naturels ne se créent pas et les initiatives n'atteignent pas leur plein potentiel en termes de rayonnement.

Unanimes quant au besoin d'un **leadership reconnu**, d'une **coordination plus structurée** et d'une **concertation plus systématique** - tous ont souhaité qu'une rencontre de concertation réunissant les mêmes intervenants soit convoquée dans un an - les participants ont établi un comité de travail investi du leadership et chargé de poursuivre la mobilisation et la concertation dans chacune des trois provinces. Au Nouveau-Brunswick, ce comité est devenu la Table sectorielle du chantier Éducation-arts-culture dans le cadre du projet en cours des *États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick*. En Ontario, la mise en œuvre de la nouvelle Politique d'aménagement linguistique du ministère de l'Éducation offre un contexte particulièrement propice aux démarches qu'entreprendra le comité de travail.

⁴ Ibid, p. 58

La FCCF devra toutefois assurer un **leadership et une concertation nationales** afin d'**appuyer la mobilisation naissante**, tant dans les provinces consultées que dans les autres provinces et territoires actifs dans le dossier.

II/ IL FAUT ARTICULER UNE VISION CLAIRE, COMMUNE ET RASSEMBLEUSE DE L'ENJEU LIEN LANGUE-CULTURE-ÉDUCATION ET LA PROMOUVOIR ACTIVEMENT AUPRÈS DES INSTANCES ET DES FORUMS CLÉS.

La plupart des participants, bien qu'ardents défenseurs du lien langue-culture-éducation, constatent à regret que le dossier souffre du piètre positionnement des arts et de la culture dans la société en général. Quoiqu'éloquemment démontrée par de nombreuses études, la contribution de l'apprentissage et de l'expérience des arts au développement intellectuel, langagier, émotif, social et identitaire des élèves est mal comprise et appréciée, tant de la part des ministères, que des conseils scolaires, des directions d'écoles, des enseignants et des parents.

L'éducation artistique et les activités culturelles sont perçues par la plupart de ces intervenants comme moins importantes que les matières académiques ou que les enjeux de littéracie et de numéracie. La façon dont la pédagogie par les arts pourrait contribuer à l'apprentissage des matières académiques ne semble pas non plus bien comprise. On leur accorde ainsi moins de place dans le programme scolaire, on leur alloue peu de temps dans l'horaire de cours et on leur consacre peu de ressources pédagogiques et financières.

Nous sommes d'avis la FCCF a déjà en main les éléments pour **développer et articuler une vision claire, commune et rassembleuse** de l'enjeu Lien langue-culture-éducation. À cet égard, l'encadré « À quoi pourrait ressembler l'école de langue française » proposé dans la Recherche-action⁵ constitue un excellent point de départ auquel il suffirait d'ajouter une référence au rôle de « **passeurs culturels** » des directions d'école et des enseignants.

La FCCF est également la mieux placée pour **promouvoir** largement cette vision auprès d'interlocuteurs clés, sur la place publique et en coulisses, au nom de l'ensemble des intervenants. Elle devra toutefois développer des **outils pratiques** – guide, dépliants, présentation audiovisuelle, trousse du « passeur culturel » etc. – qui viendraient illustrer cette vision de l'école de langue française et appuyer une campagne de sensibilisation des partenaires en éducation.

III/ LES ORGANISMES ARTISTIQUES NATIONAUX ET LES ORGANISMES CULTURELS PROVINCIAUX ONT BESOIN DE SOUTIEN ET D'ENCADREMENT POUR ACCORDER À CET ENJEU LA PRIORITÉ ET LE TEMPS QU'IL MÉRITE.

Les consultations auprès des organismes artistiques nationaux confirment l'importance qu'ils accordent à l'enjeu LCE. Selon l'effet structurant que comporte le dossier sur les activités de leurs membres, il interpelle toutefois les disciplines artistiques à des degrés divers.

Ainsi, l'Association des théâtres francophones du Canada (ATFC) et l'Alliance nationale de l'industrie musicale (ANIM) dont les membres tournent dans les écoles depuis de nombreuses années, y voient l'occasion de résoudre certaines problématiques liées au sous-financement des tournées, à la censure des contenus et aux infrastructures de présentation de spectacles dans les

⁵ Ibid, p.60

écoles. Le Regroupement des éditeurs canadiens-français (RÉCF) souhaite l'intégration des œuvres et des auteurs franco-canadiens au programme scolaire et l'établissement de politiques d'achat par les ministères de l'Éducation. Pour leur part, l'Alliance des producteurs francophones du Canada (APFC), l'Association des groupes en arts visuels (AGAVF) et le Front des réalisateurs indépendants du Canada (FRIC) sont des organismes plus jeunes qui reposent sur l'implication des bénévoles. Ils ont donc des préoccupations plus « existentielles » liées à l'aménagement des conditions nécessaires au développement de leur pratique artistique ou de leur industrie culturelle (voir [Annexe 2](#)).

Quant aux organismes provinciaux de développement culturel, tous sont prêts à jouer un rôle plus actif dans le dossier mais manquent souvent des ressources humaines et/ou financières pour mener à bien les multiples mandats qui leurs incombent déjà. Ils hésitent donc à en endosser un de plus sans pouvoir compter sur une certaine forme de soutien.

À cet égard, notre expérience dans le cadre de ce projet révèle que ces organismes s'investissent volontiers dans le dossier lorsqu'on leur fournit des outils d'information et de discussion et un peu d'encadrement. Il nous apparaît donc important **que la FCCF continue de guider et de soutenir ses membres** dans le dossier LCE.

Par ailleurs, des initiatives telles les Réseaux de diffusion scolaire – le Réseau CERF-VOLANT en Atlantique, le réseau scolaire Salut! en Ontario et le programme scolaire du Conseil culturel fransaskois, par exemple – ainsi que les festivals provinciaux de théâtre et de chanson en milieu scolaire représentent des acquis LCE qu'il importe d'encourager. L'exemple de l'édition 2006 de Contact Ontario qui a accueilli 70 représentants du milieu scolaire (professeurs, jeunes, conseillers scolaires, etc.) constitue un autre modèle intéressant pour initier les directions d'écoles, les enseignants et les élèves à la dimension culturelle.

Afin de consolider ces **activités porteuses**, la FCCF devrait **développer un argumentaire** et initier des démarches visant à **établir le financement des partenariats existants** entre le milieu scolaire et les organismes culturels et artistiques sur une **base pluriannuelle**.

IV/ IL EST DIFFICILE DE DÉGAGER UN PORTRAIT CLAIR DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET DE L'ANIMATION CULTURELLE EN MILIEU SCOLAIRE, TANT EN TERMES DE CE QUI EXISTE, QUE DE LA FAÇON DE S'Y PRENDRE POUR PROPOSER DE NOUVELLES INITIATIVES.

Les efforts que nous avons déployés pour recueillir des informations et des données, tant sur l'éducation artistique et l'animation culturelle en cours dans les écoles que sur la mécanique de financement et le fonctionnement des ententes fédérale-provinciales-territoriales en éducation (LOE), n'ont permis de dégager qu'un portrait partiel de la situation.

Disparate et morcelée, l'information **relève de plusieurs intervenants** au sein des ministères de l'Éducation et cette information n'est souvent **pas à jour**. Puisque la situation varie énormément d'une province et d'un territoire à l'autre, il est presque impossible de comparer ou d'établir des liens entre les initiatives ou les juridictions. Enfin, l'information sur la mécanique de négociation des ententes fédérale-provinciales-territoriales en éducation (LOE) et sur leur niveau de financement est également fort complexe et difficile à rassembler. Grâce à la collaboration de quelques ministères de l'Éducation et de quelques organismes artistiques et culturels, nous avons quand même pu documenter un certain nombre d'initiatives (voir [Annexes 7, 8 et 9](#)).

Jumelée à la complexité de fonctionnement du système scolaire et au grand nombre d'intervenants qui y œuvrent, cette **difficulté d'accès à l'information** représente **un obstacle majeur** à la consolidation du lien entre les secteurs arts, culture et éducation. À plusieurs reprises pendant les rencontres de concertation, les organismes artistiques et culturels ainsi que les artistes ont dit ne pas savoir **à qui s'adresser dans le système scolaire** pour proposer leurs projets et leurs initiatives. On saisit mal la répartition des champs d'intervention respectifs des ministères, des conseils scolaires, des conseils d'écoles, des directions d'écoles et des enseignants. D'un autre côté, les artistes et les organismes dont les œuvres ont un potentiel pédagogique ou dont les activités peuvent contribuer au projet culturel de l'école ne sont ni préparés pour développer les outils d'accompagnement ni informés quant à la façon de procéder pour approcher le système scolaire.

Il nous semble que c'est le **rôle des ministères de l'Éducation**, dans chaque province et territoire de **faciliter l'intégration des arts et de la culture** en milieu scolaire. À cet effet, l'organisation d'une activité – colloque, forum - visant à **outiller les intervenants** culturels et artistiques pour mieux transiger avec le système scolaire et à sensibiliser les intervenants en éducation à l'écosystème artistique et culturel pourrait constituer un point de départ concret.

V/ LA CONSOLIDATION DU LIEN LANGUE-CULTURE-ÉDUCATION PASSE PAR LA SENSIBILISATION ET LA FORMATION DES DIRECTIONS D'ÉCOLES ET DES ENSEIGNANTS AU RÔLE DE « PASSEURS CULTURELS » QU'IMPLIQUE L'ENSEIGNEMENT EN MILIEU MINORITAIRE

Les participants aux rencontres reconnaissent que l'école doit opérer un **changement de valeurs** au sein du personnel enseignant et de la direction pour que ceux-ci encouragent davantage les activités culturelles et artistiques et **intègrent de façon progressive des aspects culturels dans leur enseignement**. L'extrait suivant de la Recherche-action résume de façon éloquent l'essentiel des opinions exprimées à ce sujet :

Une autre difficulté potentielle a trait au petit nombre d'enseignants présents dans les écoles qui seraient actuellement en mesure de transmettre le contenu (culturel, artistique) qu'on souhaite introduire dans la nouvelle école. Non seulement le corps professoral comprend-il un nombre assez limité d'enseignants détenteurs d'une formation artistique (l'enseignement des disciplines artistiques en fait d'ailleurs souvent les frais); mais la formation donnée aux enseignants ne garantit pas qu'ils possèdent une bonne connaissance du milieu artistique et culturel environnant ni qu'ils saisissent réellement le rôle de l'école française en milieu minoritaire (notamment pour ceux et celles, relativement nombreux, qui proviennent du Québec).⁶

Les axes relatifs aux ressources humaines et à la pédagogie du Plan d'action du Sommet de juin 2005 reconnaissent d'emblée ce défi. Les activités de ces deux axes proposent un éventail de mesures pour que les écoles puissent réunir un personnel bien formé, capable non seulement d'enseigner la matière inscrite au curriculum mais aussi d'animer leur salle de classe par un contenu culturel approprié. Certaines facultés d'éducation sont d'ailleurs actives dans ce sens, par exemple à l'Université d'Ottawa et à l'Université de Moncton; mais elles réalisent que c'est un travail de longue haleine qui exige une refonte importante du programme de formation.

⁶ Ibid, p. 62

Quoiqu'à long terme, l'enjeu relève davantage des intervenants en éducation, la FCCF peut, dans le court et le moyen terme, contribuer à mieux **outiller les directions d'écoles et les enseignants comme « passeurs culturels »**. Elle pourrait par exemple jouer un rôle actif de sensibilisation à la richesse de la production artistique franco-canadienne et aux ressources culturelles du milieu ou encore développer, mettre à jour et distribuer une « trousse du passeur culturel » proposant des œuvres, des produits et des activités qui témoignent de cette richesse. Une rencontre exploratoire avec les responsables de la nouvelle Association nationale des directions d'écoles de langue française permettrait d'échanger sur les besoins et les ressources des uns et des autres et d'engager conjointement des actions concrètes en ce sens.

4. PISTES D' ACTIONS ET SUIVIS

Nous sommes d'avis que les pistes d'action qui découlent du projet doivent s'inscrire à la fois dans la continuité des démarches que la FCCF a engagées dans le dossier Lien langue-culture-éducation depuis avril 2003, ainsi que dans le contexte des suivis que la (FNCSF) a apportés au Sommet *Le Printemps de l'éducation* depuis juin 2005.

A. BILAN DES RECOMMANDATIONS DE LA RECHERCHE-ACTION SUR LE LIEN LANGUE-CULTURE-ÉDUCATION

En mars 2004, les chercheurs Marc Haentjens et Geneviève Chagnon-Lampron concluaient leur recherche-action en formulant trois recommandations :

« **Recommandation 1** – Que la Fédération culturelle canadienne-française voie à approcher la Fédération nationale des conseils scolaires francophones et la Fédération de la jeunesse canadienne-française pour former avec ces deux organismes et d'autres qui pourront être identifiés conjointement un « Comité national de concertation sur le lien langue-culture-éducation » qui serait responsable de piloter ce dossier et de susciter et de coordonner des plates-formes semblables dans les provinces et territoires.

Recommandation 2 – Que, d'ici la formation de ce comité multipartite, la Fédération culturelle canadienne-française maintienne le Comité d'orientation de l'étude et continue d'animer une réflexion au sein de ce comité pour planifier les démarches qui pourraient être engagées à court ou moyen terme afin de faire avancer ce dossier.

Recommandation 3 – Que, pour intéresser le plus grand nombre possible de partenaires à cette initiative, la Fédération culturelle canadienne-française voie à diffuser largement le rapport de cette étude, en incluant notamment dans sa liste de distribution l'ensemble des organismes nationaux, provinciaux ou territoriaux œuvrant dans les champs de l'éducation, de la jeunesse et des arts et de la culture, ainsi que les organismes politiques et les responsables gouvernementaux – fonctionnaires, politiciens – fédéraux, provinciaux et territoriaux présents dans le dossier de l'éducation et le dossier des langues officielles (ou des affaires francophones). »⁷

⁷ Ibid, p.68

Le « Comité national de concertation sur le lien langue-culture-éducation » dont il est question à la première recommandation a effectivement été constitué. C'est ce comité qui fut chargé d'élaborer l'axe Action culturelle et identitaire adopté au Sommet en éducation. Ce groupe de travail a d'ailleurs continué à se réunir dans le cadre du présent projet sous l'égide de la FCCF.

Quant à la deuxième recommandation, les membres du groupe de travail tiennent à poursuivre leur mandat en assumant les fonctions suivantes :

- √ orienter l'évolution du dossier et agir comme table de résonance;
- √ continuer à préciser le vocabulaire et à peaufiner le discours ;
- √ cerner les enjeux et développer des stratégies communes ;
- √ maintenir le réseau de communications et le partage d'information.

Le comité a également manifesté le souhait qu'un lien soit établi entre les trois comités de travail provinciaux mis en place lors des rencontres de concertation au Nouveau-Brunswick, au Manitoba et en Ontario. Enfin, il leur apparaissait naturel que la FNCSF lui confie la responsabilité de l'axe action culturelle et identitaire dans le cadre des travaux du comité tripartite dont il est question dans la section suivante.

La FCCF a effectivement donné suite à la troisième recommandation puisque la Recherche-action a été et continue d'être diffusée très largement. Les propos des participants aux rencontres de concertation (voir comptes-rendus aux [Annexes 2, 3, 4, 5](#)) confirment d'ailleurs la pertinence des défis, des opportunités et des voies d'actions identifiés dans la recherche. À notre avis, ce document n'a pas fini de contribuer au resserrement des liens langue-culture-éducation. L'encadré « À quoi pourrait ressembler l'école de langue française » que propose la recherche est un excellent point de départ pour élaborer une vision rassembleuse de l'enjeu Lien langue-culture-éducation.

B. BILAN DES SUIVIS AU SOMMET « *LE PRINTEMPS DE L'ÉDUCATION* »

Depuis la tenue du Sommet *Le Printemps de l'éducation* en juin 2005, la FNCSF travaille à la mise en place d'un Comité tripartite (fédéral-provincial-conseils scolaires et communautés) chargé de donner suite au Plan national issu de ce Sommet. La première rencontre de ce comité est prévue pour le 30 mars 2006. À priori, le comité d'environ 30 personnes présidé par Edgar Gallant réunirait un représentant des instances suivantes :

- √ Conseil des ministres en éducation;
- √ Groupe de travail des responsables provinciaux des affaires francophones;
- √ Ministère du Patrimoine canadien (4);
- √ Développement des ressources humaines;
- √ Industrie Canada;
- √ Développement social Canada;
- √ Fédération nationale des conseils scolaires francophones;
- √ Regroupement des directions générales des conseils scolaires francophones;
- √ Commission nationale des parents francophones;
- √ Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada.

Le comité tripartite, dont l'objectif ultime est de préparer le renouvellement de l'Axe Éducation du Plan d'action du gouvernement fédéral sur les langues officielles, se réunirait deux fois par année. Il serait appuyé par un Groupe d'analyse financière responsable de chiffrer les plans d'action des six axes du Sommet (Promotion; Petite enfance; Infrastructures; Ressources humaines; Programmes et ressources pédagogiques; Action culturelle et identitaire) ainsi que par six groupes de travail chargés de coordonner la mise en œuvre de chacune de ces axes. On prévoit également un mécanisme de suivi communautaire via la tenue de deux réunions par année avec les organismes membres de la Table nationale en éducation et la FCCF.

Tel que nous le suggérons dans la section précédente, le groupe de travail LCÉ mis en place par la FCCF serait l'instance toute désignée pour travailler à la mise en œuvre de l'Axe Action culturelle et identitaire.

C. PISTES D'ACTION ET SUIVIS AU PROJET *ÉLARGISSEMENT DE LA MOBILISATION DANS LE DOSSIER LIEN LANGUE-CULTURE-ÉDUCATION*

Le 24 mars 2006, la FCCF a réuni le groupe de travail LCÉ afin d'identifier avec ses membres les prochaines étapes dans le dossier à la lumière des résultats du projet. Les pistes d'action que nous vous soumettons tiennent compte à la fois des constats qui émanent des rencontres de concertation ainsi que des suggestions émises lors de la réunion du groupe de travail.

Même si le dossier LCÉ interpelle un cercle beaucoup plus large d'intervenants dont la FCCF ne peut être que l'un des joueurs, nous sommes conscients que la mise en œuvre de toute piste d'action exige un « porteur » du dossier. C'est pourquoi nous avons choisi de les formuler à l'intention de la FCCF, au nom de la TONAC.

1. La FCCF devrait entreprendre rapidement une **campagne ciblée de représentation politique** visant à **consolider les liens langue-culture-éducation qui existent déjà** afin que les partenariats structurants entre le milieu scolaire et les organismes culturels et artistiques (festivals de théâtre et de chanson/musique en milieu scolaire; circulation du théâtre jeunesse dans les écoles, réseaux de diffusion scolaire, etc.) reçoivent un financement stable et pluriannuel, faute de quoi ces acquis seront perdus.
2. La FCCF devrait **poursuivre le rôle de leadership, de promotion, de mobilisation et de concertation** qu'elle exerce dans le dossier LCÉ depuis 2003. Elle devrait ainsi **articuler une vision claire, commune et rassembleuse** de l'enjeu lien langue-culture-éducation **et la promouvoir activement** auprès de ses membres et de ses partenaires en éducation.
3. La FCCF devrait **établir un poste de coordination Lien langue-culture-éducation** au sein de son équipe afin d'assurer les nombreux suivis au dossier, du moins jusqu'à ce que les Ententes fédérale-provinciales en éducation soit renouvelées en 2009.

Cette personne pourrait notamment :

- √ éprouver les **plans d'action** provinciaux reliés aux ententes en éducation afin d'en apprivoiser la terminologie et d'**identifier les opportunités** pour les secteurs artistiques et culturel
- √ aider les membres de la FCCF à **s'approprier le langage** et mieux comprendre les objectifs et le fonctionnement des ministères de l'éducation et des conseils scolaires;

- √ développer une **boîte à outil à l'intention des organismes** artistiques nationaux, des organismes provinciaux de développement culturel ainsi que des comités de suivis établis au Nouveau-Brunswick, au Manitoba et en Nouvelle-Écosse et les accompagner dans leurs démarches auprès des ministères de l'Éducation et des conseils scolaires;
- √ assurer la **liaison et la circulation d'information** entre la FNCSF, les travaux du groupe de travail Lien langue-culture-éducation, les comités de suivis, les organismes provinciaux et les organismes artistiques nationaux afin que l'information circule;
- √ rester à l'affût des **nouveaux développements** dans le dossier au niveau national et provincial;
- √ identifier et promouvoir les **bonnes pratiques** en matière de Lien langue-culture-éducation;
- √ développer et animer des **outils de communication** tel le bulletin LCÉ, un site internet consacré à la thématique Lien langue-culture-éducation, une base de données et un forum interactif pour que l'information circule largement.

Quoique logé à la FCCF, le poste de coordination Lien langue-culture-éducation pourrait être financé via l'infrastructure de secrétariat et de coordination du comité tripartite que veut établir la FNCSF dans le cadre des suivis au Sommet.

4. La FCCF devrait proposer formellement à la FNCSF que le **groupe de travail Lien langue-culture-éducation** qui a élaboré le contenu de l'Axe action culturelle et identitaire soit chargé de la mise en œuvre de cet Axe dans le cadre des travaux du comité tripartite.
5. Afin de maintenir l'**arrimage** entre les comités de suivi établis lors des rencontres de concertation provinciale et le groupe de travail Lien langue-culture-éducation, la FCCF devrait s'assurer qu'un membre du groupe de travail participe aux comités de suivis du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et de l'Ontario.
6. La FCCF devrait participer, avec la FNCSF et la Table nationale en éducation, à l'élaboration du contenu de la **campagne nationale de promotion sur l'école francophone** afin d'assurer qu'elle fasse écho à l'enjeu Lien langue-culture-éducation.
7. La FCCF devrait approcher l'Association des directions d'écoles francophones du Canada (dont la réunion de fondation est en septembre 2006 à Moncton) pour explorer des moyens concrets de promouvoir le rôle des directions d'écoles et des enseignants comme « **porteur culturel** » et de mieux les outiller pour jouer ce rôle.
8. La FCCF devrait entreprendre des démarches auprès de la Fédération des communautés francophones et acadienne pour assurer que le **Sommet de la francophonie canadienne** prévu en mai 2007 réserve une place de choix à l'enjeu fondamental Lien langue-culture-éducation.
9. La FCCF devrait approcher le CIRCEM et l'Université d'Ottawa et l'Institut national de recherche sur les minorités linguistiques de l'Université de Moncton pour influencer les thématiques et le contenu des **recherches** dans le sens du Lien langue-culture-éducation. Elle pourrait ainsi solliciter leur expertise dans le développement d'un certain nombre **d'indicateurs de vitalité** permettant de suivre l'évolution dans les écoles.

10. La FCCF devrait approcher l'ACELF afin de lui suggérer que son Forum 2007 soit consacré à la thématique « **Les directions d'écoles et les enseignants comme passeurs culturels** ». En attendant, elle pourrait également lui proposer des thématiques d'ateliers reliées à l'enjeu Lien langue-culture-éducation dans le cadre du Forum 2006 dont le thème est « La francophonie : un projet de vie » et lors des stages d'été des enseignants.

5. CONCLUSION

Signées pour une période de quatre ans (2005 à 2009), les ententes fédérale-provinciales-territoriales de Langues officielles en éducation (LOE) sont assorties de plans d'action suffisamment larges pour accueillir des initiatives en éducation artistique et en animation culturelle. La signature d'un premier protocole d'entente visant « *l'intégration des arts et de la culture d'expression française dans la vie éducative des élèves francophones* »⁸ entre le Regroupement artistique francophone de l'Alberta (RAFA) et le Conseil scolaire Centre-Nord d'Edmonton (voir texte à l'Annexe 9) en est un exemple concret. Pendant les trois prochaines années, les organismes culturels et artistiques ainsi que les comités de suivi formés suite aux rencontres de concertation devront apprivoiser activement la façon dont les ententes peuvent consolider le Lien langue-culture-éducation dans leurs conseils scolaires. Ils pourront ainsi préparer le terrain pour le renouvellement du Plan d'action du gouvernement fédéral sur les langues officielles et les prochaines ententes en éducation qui seront signées en 2009. Les pistes d'action que nous proposons dans ce rapport visent justement à les encadrer, les appuyer, les outiller et les réseauter pour relever ce défi de taille.

L'incarnation du Lien langue-culture-éducation dans les 31 conseils scolaires et dans chacune des 675 écoles francophones en milieu minoritaire au Canada est certes un travail de long coureur. Or, la perte alarmante des effectifs scolaires francophones, tant au niveau du recrutement que de la rétention, exige des **actions rapides** et **décisives** assorties des **moyens appropriés**. Chaque jour qui passe compte!

⁸ Entente de principe entre le Conseil scolaire Centre-Nord (CSCN) et le Regroupement artistique et francophone de l'Alberta (RAFA), Edmonton, 3 février 2006.